

Celui qui a fait cette affirmation est évidemment mal renseigné. Il n'y a jamais eu de plaintes contre vingt-cinq délinquants. Il y en a eu, une fois, dix-huit, dont quatre contre le même individu, trois contre un autre et deux contre plusieurs autres. Voilà qui change un peu le fait. Comme on le voit, vingt-cinq plaintes ne veulent pas toujours dire vingt-cinq délinquants. Il faut dire qu'à La Tuque, le commerce illicite se pratique toujours dans les mêmes maisons, sous la protection des mêmes propriétaires, par des individus qui ne restent pas longtemps en place. Il faut dire, aussi, qu'il est bien difficile d'obtenir une condamnation contre certains vendeurs de boissons notoires qui, depuis des années, vivent en marge des lois du pays. Ici, nous sommes tous étonnés de l'audace de certains individus et de leur constante impunité...

Mon cher M. le curé, laissez-moi vous dire, avec la conviction profonde, que fortifie l'expérience de ces deux années : heureux les villages et les villes ouvrières qui vivent sous un régime de prohibition ! Leur prospérité est d'autant plus grande, que les lois de tempérance sont plus respectées. Ici, dans notre ville, grâce à la prohibition :

Les cellules de la prison sont constamment vides. Les ouvriers vivent dans une large aisance. Les marchands sont mieux payés. Les patrons bénéficient d'un travail plus consciencieux et mieux suivi.

Et au point de vue religieux, quel changement apporte la prohibition ! La pensée catholique et française pénètre davantage les âmes ; le devoir social est mieux connu et les foyers plus unis. Oui ! bien heureuses sont les cités ouvrières qui vivent sous le régime bienfaisant de la prohibition.

Enfin je proclame avec bonheur que dans cette lutte d'une si haute portée sociale, j'ai été et je suis fortement supporté par les propriétaires de nos grandes manufactures : les MM. Brown, par leurs premiers employés, et par tous nos meilleurs citoyens. Je ne crois pas qu'il y ait actuellement, ici, un seul honnête père de famille contre la prohibition. Que voulez-vous ? Une fois qu'on a goûté aux bienfaits du régime, on n'en veut plus d'autres.

Vous souhaitant les plus grands succès, je me souscris,

Votre bien dévoué en N.-S.

(Signé) EUGÈNE CORBEIL, Ptre, Curé.

Inutile d'ajouter à ce qui est complet. Il n'est pas besoin, non plus, de souligner ce que cette lettre fait voir on ne peut plus clairement, à savoir que le mensonge est l'arme qu'emploient de préférence les adversaires des partisans de la prohibition. Mais il peut être bon de faire remarquer que pour détruire de fausses assertions, il est de bonne guerre d'exposer ce qui est vrai.

AUBERT DU LAC.

P

CA

Ac

F

ANT

19

19

19

19

19

19

19

C

aure

Les

les r

Bures

Bures

Agent